

Extraits du Règlement du classement en Duplicate 2009-2010

(modifications et rajouts sur le site web de la FFSc, suite au CA du 13 mars 2010)

B.2. Les Tournois Homologués

Tournois ayant reçu l'homologation de la FFSc conformément au règlement officiel d'homologation. Il est également possible d'organiser des tournois homologables en «parties originales» (blitz, 7 sur 8, joker, etc.) et des tournois homologables comportant une ou plusieurs parties disputées en semi-rapide (2 minutes par coup), ou des tournois combinant ces diverses formules. Pour être homologué, tout tournoi devra avoir vu y concourir au moins 30 joueurs, à défaut de quoi il sera requalifié en TRAP en 3 manches, avec les règles habituelles d'attribution des PP4 et points de classement dans les TRAP (exceptions : les Championnats Départementaux en 3 manches, et les Championnats Régionaux en Blitz et en Parties Originales restent des TH3, même avec moins de 30 joueurs).

B.3. Les Tournois Régionaux Attributifs de Points (TRAP) et les Tournois Homologués en 2 manches (TH2)

Les tournois en deux manches sont, au libre choix des organisateurs, des TRAP ou des TH2. Les TRAP attribuent uniquement des PP4. Les TH2 attribuent des PP1 à 4, sous réserve d'une participation effective d'au moins 30 joueurs, à défaut de quoi ils seront requalifiés en TRAP, avec les règles habituelles d'attribution des PP4 et points de classement (exceptions : les Championnats Régionaux en Blitz et en Parties Originales, et les Championnats Départementaux restent des TH2, même avec moins de 30 joueurs). Ces tournois sont ouverts à tous, tout comme les TSAP (Tournois en Simultané Attributifs de Points).

F.1. Étapes du Grand Prix

- les étapes du Grand Chelem International se déroulant en France sont automatiquement inscrites au calendrier du Grand Prix ;
- chaque organisateur de tournoi homologable (y compris les TH2) joué en France peut inclure, à l'issue du tournoi, une étape du Grand Prix. Il ne sera pas organisé d'étapes du Grand Prix à l'issue des Championnats Régionaux, des Championnats Départementaux et des TRAP (toutefois, une épreuve de ce type peut y être organisée en dehors du cadre officiel du Grand Prix, et donc non attributive de points pour le classement annuel du Grand Prix)

F.2. Déroulement de chaque étape

F.2.1. Qualifiés

A l'issue du tournoi, les n premiers du classement général du tournoi sont qualifiés pour participer à l'étape. Ce nombre de qualifiés (n) est égal au tiers du nombre de joueurs classés en première série qui ont effectivement participé au tournoi (c'est-à-dire joué au moins un coup), augmenté de 8. Ce nombre est arrondi à l'entier le plus proche. Le nombre de qualifiés est au maximum de 15.

Si plusieurs joueurs terminent ex aequo à la n^{ième} place, ils sont tous qualifiés pour l'étape.

- Une étape du Grand Prix clôt également la Coupe Fédérale des Festivals d'Aix-les-Bains, Cannes et Vichy. Elle réunit les 15 premiers de la compétition. En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, tous les ex aequo sont qualifiés.

Pour les étapes inscrites également au calendrier du Grand Chelem International : n=15, quel que soit le nombre de joueurs de première série.

LE CALENDRIER ET L'ANNONCE DU TOURNOI

[...]

- La capacité maximum de la salle, qui doit être d'au moins 60 places (voir supra les points B.2 et B.3 de la partie 1, Classement National, pour les règles de participation effective minimale)